CAS TYPE

Les cas-types sont des exploitations reconstituées via un travail collectif de modélisation et d'expertise de terrain. Ils décrivent le fonctionnement technique et économique d'un système cohérent et reproductible dans un contexte donné.

Cas-type ovins viande
PACA - Drôme - Isère

Transhumant spécialisé en haute montagne

Agnelage x2 - bergerie lourds + tardons

REF. 0924T1002 / HMONPA - RÉSULTATS CAMPAGNE 2025
Groupe : OV spécialisé pastoral collectif



En haute-montagne alpine, un éleveur pluriactif avec 250 brebis communes, une production majoritaire d'agneaux en bergerie, six mois d'hivernage intégral imposés par la contrainte climatique. L'exiguïté des surfaces cultivées limite la taille du troupeau et l'autonomie

Descriptif du système

Main-d'œuvre
1,0 UMO dont 0,2 salariée

Surfaces
25 ha de SAU dont :
- 25 ha de SFP dont 25 ha d'herbe

50 ha de parcours individuels

Cheptel
38 UGB herbivores dont :
- 38 UGB ovin viande

Chargement apparent
0,3 UGB / ha SFT

Autres productions
Travail en station de ski

L'atelier ovins viande

Troupeau
250 brebis viande et agnelles (EMP)

Production
106 de productivité numérique / brebis
3 497 kilos carcasse équivalents agneaux

Alimentation
- 320 kg MS de fourrages distribués par brebis dont 0 % acheté
- 86 kg de concentrés par brebis dont 100 % acheté

Atouts

- Un petit réseau d'irrigation gravitaire peut être présent sur une partie des surfaces.
- Le disponible pastoral de proximité est important. L'alpage, accessible à pied, est souvent regroupé en association foncière pastorale et partagé avec les troupeaux transhumants. Les zones de parcours intermédiaires, sont très étendues et plus ou moins boisées.

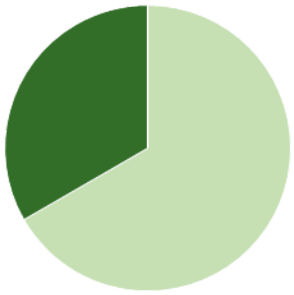
Contraintes

- Le foncier est morcelé.
- Les terres cultivées de l'exploitation, souvent en prairies permanentes, ont un potentiel agronomique limité par la pente et l'altitude qui ne permet pas la culture de céréales.
- L'activité d'élevage ne permettant pas d'assurer à elle seule le revenu de l'exploitant, cela l'oblige à une pluriactivité en lien avec le tourisme montagnard (accueil à la ferme, travail en stations de ski...).
- Le loup est présent sur la zone et cause de nombreux dégâts.

Institut de l'élevage idele | Chambres d'agriculture | inosys Réseaux d'élevage
MRE Provence Alpes Côte d'Azur Maison Régionale de l'Élevage
UMT Pasto

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile	**25 ha**	Surface Fourragère Principale	100 %	Surface Non Fourragère	0 %
Surface pastorale	**50 ha**				

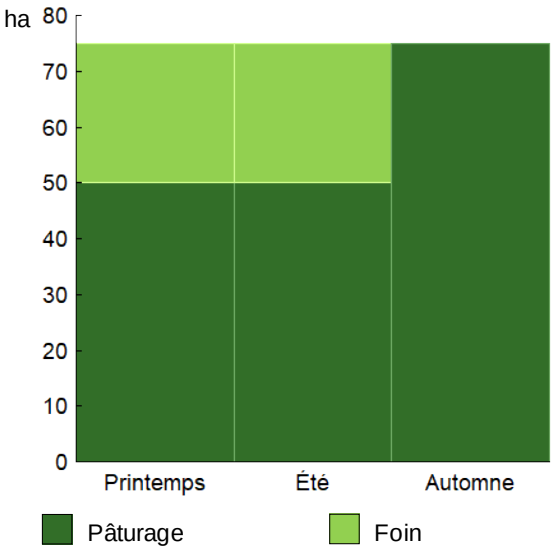


	Surface (ha)	%
Surface pastorale individuelle	50,0	67
Surface en herbe	25,0	33

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé	**0,68 UGB / ha SFP**	**Cultures Fourragères (CF)/ SFP**	**0 %**
Part des prairies permanentes / SH	100 %	Prairie temporaire implantée dans l'année	ha
Indice de pastoralisme	55 %		
Fumure minérale (/ha herbe)	0 N 0 P2O5 0 K2O	Fumure minérale (/ha CF)	0 N 0 P2O5 0 K2O

Utilisation des surfaces fourragères

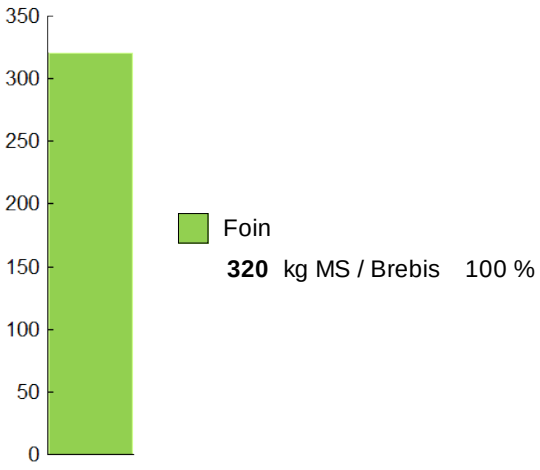


Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Surface en herbe					
Foin + Foin + Pâturage	25,0				F
Parcours					
Pâturage	50,0				

Légende : F=Fumier

Fourrages conservés utilisés	**320**	**kg MS/Brebi**
dont variation de stock	0	kg MS/Brebis
Autonomie des fourrages conservés	100	%

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	kg MS /Brebis	Ares /Brebis
Foin	25,0	3,2	320	10,0
1° coupe non déprimée	25,0	3,2		

LE TROUPEAU OVINS VIANDE

Effectif Moyen Présent (EMP) **250** Atelier ovins viande 37,5 UGBO **100 % du total UGB**

240 brebis primées 25,0 ha SFPO

249 Femelles destinées à la reproduction

dont 0 épongées

223 Mises bas

296 Agneaux nés

32 Agneaux morts

264 Agneaux élevés

Nombre et race des brebis

250 Commune des alpes

Nombre et race des béliers

5 Commune des alpes

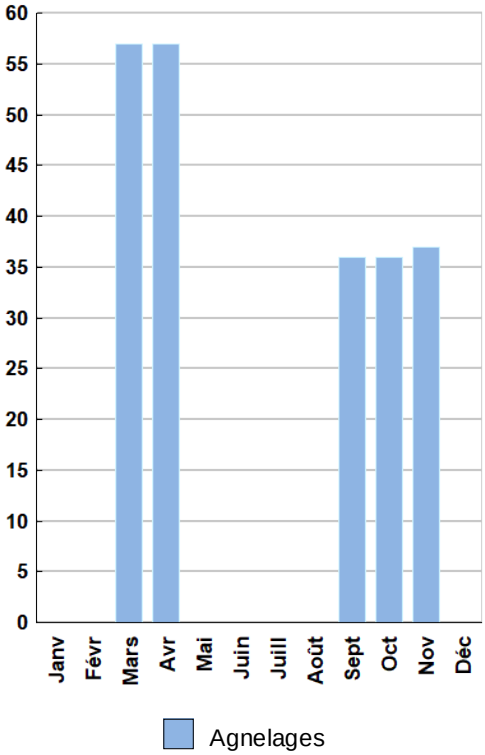
Performances de reproduction

Taux de mise bas	90	%
Taux de femelles épongées	0	%
Taux de prolificité	133	%
Taux de mortalité agneaux	11	%
Taux de productivité numérique	**106**	%
Taux de première mise bas	19	%

Taux de pertes Brebis - Agnelles

Global	7	%
dont mortalité		%
dont autres pertes		%

Répartition des agnelages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Signe qualité	Poids /tête		Prix € unitaire	/tête
Ventes					
145 Agneaux lourds bergerie	SOQ	16,3	kgc	9,74	158
48 Agneaux lourds bergerie		16,4	kgc	7,85	129
23 Tardons finis		15,3	kgc	9,80	150
30 Brebis de réforme					40
1 Béliers de réforme					50
Achats					
1 Béliers pour reproduction					600

Prix moyen des agneaux (y compris reproducteurs) **151** €/tête

Agneaux hors reproducteurs : Poids 16,2 kgc/tête

Prix 151 €/tête 9,32 €/kgc

Résultats technico-économiques

Productivité numérique /EMP	**106**	%
Productivité pondérale /EMP	17,1	kgc
Chargement apparent (EMP)	10,0	/ha SFPO
Production brute de viande vive		kgv

Concentrés :	**86**	kg/EMP
	5,0	kg/kgc produit
dont prélevés	0	%
Prix unitaire	419	€/t
Coût du concentré	36	€/EMP
Fourrages stockés	320	kg MS/EMP
Achats de fourrages	15	€/EMP
Frais d'estive	15	€/EMP
Solde sur Coût Alimentaire	**108**	€/EMP

Marge brute atelier

22 086 €

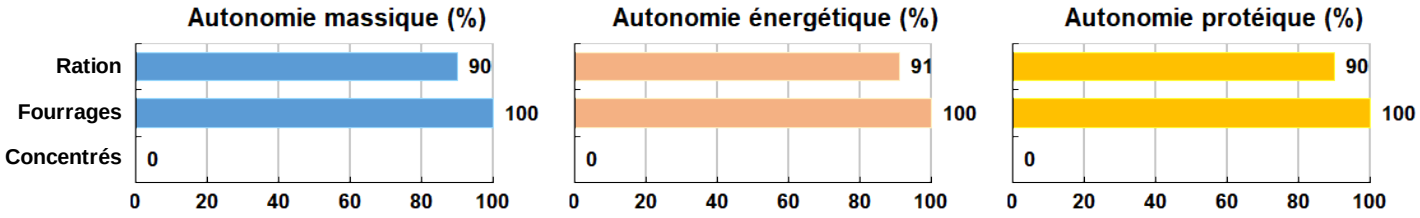
88 €/EMP

589 €/UGBO

883 €/ha SFPO

AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Ovins viande

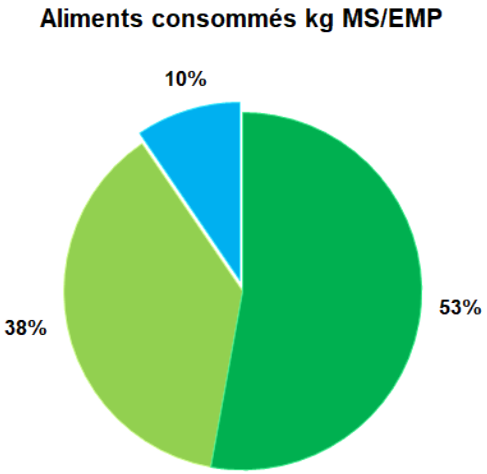


	kg MS/EMP
Herbe pâturée y.c. dérobées et parcours (estimatio	428
Herbe récoltée produite et utilisée (y.c. dérobées)	304
Autres fourrages récoltés produits et utilisés	0
Fourrages achetés utilisés	0

Quantité de MS d'herbe pâturée / total fourrages	58	%
Quantité de MS d'herbe utilisée / total fourrages	100	%

	kg MS/EMP
Concentrés produits	0
Concentrés achetés	77
Total concentrés	77

Part de MS concentrés / MS totale ration	10	%



LES RESULTATS ECONOMIQUES 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Régime fiscal : Imposition forfaitaire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 98 007 €

Ovins viande (42 % PB) 40 742

Ventes 35 822

145 Agneaux lourds bergerie Signe officiel de qualité (16,3 kgc à 9,74 €)	22 978
48 Agneaux lourds bergerie (16,4 kgc à 7,85 €)	6 172
23 Tardons finis (15,3 kgc à 9,80 €)	3 450
30 Brebis de réforme (à 40 €/tête)	1 200
1 Béliers de réforme	50
Indemnisation dégâts prédation	1 972

Achats d'animaux -600

1 Béliers pour reproduction	-600

Aides 5 520

Aide Ovine : 240 têtes à 23,00 €	5 520

Produits non affectables (58 % PB) 57 265

Aides 57 265

Indemnité compens handicap	21 750
Aides découplées Base : 136 ha à 113,00 €	15 368
Aide Protection pour Prédation	9 000
Aide découplée Ecorégime : 136 ha à 63,39 €	8 621
Aide découplée Redistributive : 52 ha à 48,58 €	2 526

CHARGES 52 777 €

Charges opérationnelles (19 % PB) 18 657

Troupeau (38 UGB ovins viande) 490 €/UGB 18 391

Concentrés	240	€/UGB	8 992
Pensions et frais d'estives	101	€/UGB	3 784
Frais d'élevage	65	€/UGB	2 453
Frais vétérinaires	38	€/UGB	1 422
Achats de litières	33	€/UGB	1 255
Prestation herbivores par un tiers	13	€/UGB	485

Surfaces fourragères 4 €/ha 266

(75 ha SFT : dont 25 ha SH, 50 ha SP)

global	4	€/ha	266

Charges de structure (35 % PB) 34 120

(hors amortissements et frais financiers)

Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	212	€/ha ST	15 905
Foncier	13	€/ha ST	956
Matériel	60	€/ha ST	4 520
Bâtiments et installations	8	€/ha ST	619
Autres charges	162	€/ha ST	12 120

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (46 % PB) 45 231 €

56 539 €/UMO (0,8 UMO exploitant)

Annuités (16 % EBE) 7 200 €

Remboursement de capital	6 000
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	1 200

Frais financiers court terme (CT) 0 €

Amortissement 7 500 €

Matériel	76	€/ha	5 700
Bâtiments et installations	48	€/UGB	1 800

Frais financiers (LMT et CT) 1 200 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 38 031 €

47 539 €/UMO

RESULTAT COURANT (37 % PB) 36 531 €

45 664 €/UMO

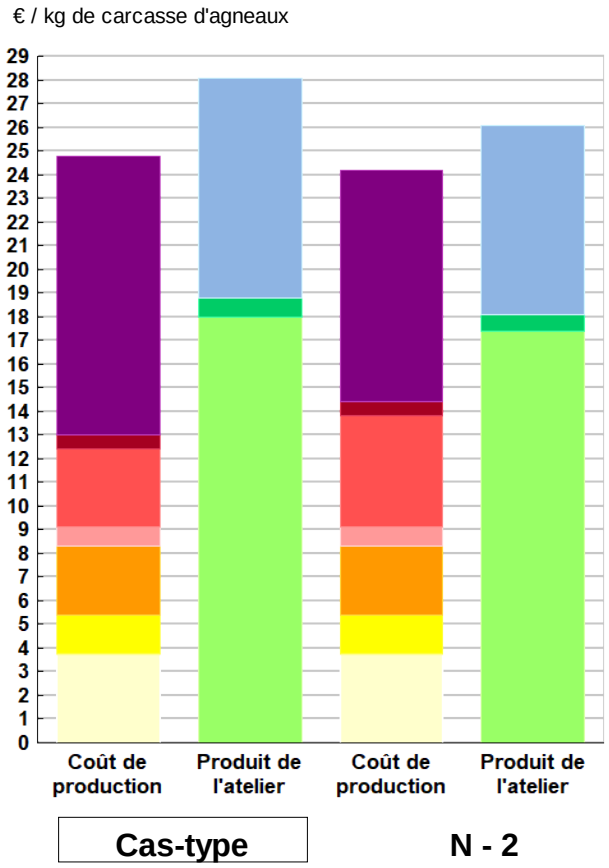
Total actif hors foncier			€	Valeur ajoutée nette (hors aides)	-9 884 €/UMO
			€/UMO	EBE hors foncier / actif hors foncier	%
Animaux	%	Bâtiments et installations	%	Taux d'endettement hors foncier	%
Matériel	%	Autres immobilisations	%	Trésorerie nette globale	0 €

Coût de production de l'atelier Ovins viande

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Productivité	Cas-type	N - 2	Ecart
Production équivalente d'agneaux (kgc)	3 497	3 498	-1
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,00	1,00	0,00
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	**3 497**	3 498	-1
Productivité MO - yc bénévole (kgc/UMO)	3 179	3 180	-1

	Cas-type	N - 2	Ecart
	€ / kg de carcasse d'agneaux		
Coût de production total	**24,8**	24,2	0,6
Travail	11,8	9,8	2,0
Foncier et capital	0,6	0,6	0,0
Frais divers de gestion	3,3	4,7	-1,4
Bâtiments et installations	0,8	0,8	0,0
Mécanisation	2,9	2,9	0,0
Frais d'élevage	1,6	1,6	0,0
Approvisionnements des surfaces	0,1	0,1	0,0
Alimentation des animaux	3,7	3,7	0,0
	€ / kg de carcasse d'agneaux		
Produit total	**28,1**	26,1	2,0
Prix agneaux	9,3	8,0	1,3
Autres produits	0,8	0,7	0,1
Aides	18,0	17,4	0,6



Approche comptable	Cas-type	N - 2	Ecart
Coût de production €/kgc	24,8	24,2	0,6
Prix de revient €/kgc	6,1	6,1	0,0
Rémunération permise €/kgc	13,4	11,7	1,7
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,63	2,38	

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie	Cas-type	N - 2	Ecart
Coût de fonctionnement €/kgc	24,4	23,8	0,6
Prix de fonctionnement €/kgc	5,7	5,7	0,0
Trésorerie permise €/kgc	13,8	12,1	1,7
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,72	2,47	

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
193 Agneaux lourds bergerie	89,4	16 kgc/tête	9,27 €/kgc	6,06 €/kgc	5,63 €/kgc
23 Agneaux lourds herbe	10,7	15 kgc/tête	9,80 €/kgc	6,41 €/kgc	5,96 €/kgc

Coût de production de l'atelier Ovins viande - Pour en savoir plus

	Cas-typ	N - 2	Ecart
	€ / kg de carcasse		
Coût de production total	24,80	24,21	0,59
Travail			
Salaires et charges salariales	1,58	0,00	1,58
Rémunération du travail exploitant (CS)	10,18	9,80	0,38
Foncier et Capital			
Fermage et frais du foncier	0,27	0,26	0,01
Rémunération terres en propriété (CS)	0,00	0,00	0,00
Amortissements améliorations foncières	0,00	0,00	0,00
Frais financiers	0,34	0,34	0,00
Rémunération capitaux en propriété (CS)	0,00	0,00	0,00
Frais divers de gestion			
Transports, assurances, frais de gestion	3,35	4,74	-1,39
Autres amortissements	0,00	0,00	0,00
Bâtiments et installations			
Eau	0,00	0,00	0,00
Électricité et gaz	0,12	0,12	0,00
Entretien et location des bâtiments	0,18	0,17	0,01
Amortissements bâtiments-installations	0,52	0,52	0,00
Mécanisation			
Travaux par tiers	0,00	0,00	0,00
Carburants et lubrifiants	0,80	0,85	-0,05
Entretien du matériel	0,50	0,46	0,04
Achat de petit matériel	0,00	0,00	0,00
Crédit bail	0,00	0,00	0,00
Amortissements matériel	1,63	1,63	0,00
Frais d'élevage			
Frais vétérinaires	0,41	0,39	0,02
Frais repro, identification, GDS, cont perf	0,84	0,81	0,03
Achats de litière	0,36	0,41	-0,05
Frais de transformation et com.	0,00	0,00	0,00
Approvisionnements des surfaces			
Engrais et amendements	0,00	0,00	0,00
Semences	0,00	0,00	0,00
Autres charges végétales	0,08	0,08	0,00
Alimentation des animaux			
Achats de concentrés et minéraux	2,57	2,58	-0,01
Achats de fourrages et mise en pension	1,08	1,07	0,01

Résultats avec conventions nationales

Main-d'oeuvre	Cas-typ	N - 2	Ecart
Exploitant (UMO)	0,80	0,80	0,00
Salariée (UMO)	0,20	0,20	0,00
Total main-d'oeuvre à rémunérer	1,00	1,00	0,00
dont pour transformation et com.			
Main-d'oeuvre bénévole	0,10	0,10	0,00

Production équivalente d'agneaux carcasse (%)			
Agneaux lourds ou vendus en kgc	100,0	100,0	
Autres agneaux vendus	0,0	0,0	
Agneaux achetés pour l'engraissement	0,0	0,0	
Achats de reproducteurs	0,0	0,0	
Variation d'inventaire agneaux	0,0	0,0	
Production équivalente (kgc) /EMP	13,99	13,99	0,00

Produit de l'atelier		Cas-typ	N - 2	Ecart
		€ / kg de carcasse		
Prix agneaux		9,32	7,98	1,34
Autres produits		0,75	0,67	0,08
Aides	couplées et autres	4,15	4,15	0,00
	découplées	7,58	7,07	0,51
	deuxième pilier	6,22	6,22	0,00

Données complémentaires	Cas-typ	N - 2	Ecart
	€ / kg de carcasse		
Total charges courantes	12,47	12,26	0,21
Total amortissements	2,15	2,14	0,01
Total charges supplétives (CS)	10,18	9,80	0,38
Coût production hors charges sup.	14,62	14,41	0,21
Annuités	2,06	2,06	0,00
Charges sociales exploitants	2,97	2,87	0,10

	Cas-typ	N - 2	Ecart
Céréales intra-consommées (ha)	0,0	0,0	0,0

Résultats économiques atelier	Cas-type	N - 2	Ecart
Excédent brut €/UMO	56 529	49 409	7 120
Excédent brut €/kgc	12,93	11,30	1,63
Revenu (RCAI) €/UMO	58 614	51 066	7 548
Revenu disponible €/UMO	47 529	40 411	7 118

Hypothèses retenues Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 2,16 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 13

Rémunération €/UMO 44 502 = [SMIC net 17 116] x [coef "SMIC brut" 1,30] x [nb de SMIC/UMO 2,00]



Cas-type ovins viande
PACA - Drôme - Isère

Transhumant spécialisé en haute montagne

Agnelage x2 - bergerie lourds + tardons

REF. 0924T1002 / HMONPA - RÉSULTATS CAMPAGNE **2025**
Groupe : OV spécialisé pastoral collectif

Ce document a été généré à partir de la base de données DIAPASON. L'outil DIAPASON est utilisé pour le suivi des fermes de référence des secteurs élevage et grandes cultures. Il permet de stocker et de calculer de façon harmonisée les données de fonctionnement et les indicateurs de résultats des exploitations et des cas-types élaborés par les équipes.

Le dispositif partenarial INOSYS Réseaux d'élevage a pour objectif de produire des références sur les systèmes d'élevage. Il s'appuie sur un réseau d'environ 1400 exploitations suivies par près de 200 conseillers des Chambres d'agriculture et de divers organismes animés par l'Institut de l'Elevage. Basé sur une approche globale des systèmes, ces exploitations font l'objet d'un recueil de données harmonisé portant sur un large spectre de domaines techniques et économiques, permettant d'évaluer leur impact au plan environnemental et d'analyser leurs trajectoires collectives dans la durée. Ses productions (références, cas-types, ...) alimentent le conseil et la formation des éleveurs et des candidats à l'installation, et contribuent à diffuser les concepts de multiperformance, de vivabilité et de résilience des exploitations.
En savoir plus

Avertissement

Les chiffres concernant le coût de production ou le prix de revient contenus dans cette publication ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs de référence pour la contractualisation calculés par IDELE dans le cadre prévu par la loi EGALIM 2.
Pour en savoir plus :
Indicateurs de référence pour la contractualisation

Contacts :

Elodie LAGIER - CA 05 - elodie.lagier@hautes-alpes.chambagri.fr
Rémi LECONTE - MRE PACA- r.leconte@mre.paca.fr
Maxime MAROIS - IDELE - maxime.marois@idele.fr

Crédits photos :

Date d'édition :
Novembre 2026

Avec le soutien financier de :

Confédération Nationale de l'Elevage CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR